



SE-UNSA
Section départementale du Vaucluse
5 rue Favart 84000 AVIGNON
04 90 82 36 60
84@se-unsa.org

Avignon, le 24/03/14

Objet : Calendrier prévisionnel des instances

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous venons de prendre connaissance de votre nouveau calendrier prévisionnel des instances, reçu le 24 mars.

Certaines modifications sont positives (tenue d'un groupe de travail sur la note de service mouvement, ajustements des affectations avant la fermeture des écoles ...), et nous conviennent.

Cependant, certains points demandent encore des modifications ou des éclaircissements, comme nous l'avons déjà précisé.

La tenue du CDEN le 3 avril est pour nous trop tôt : il précéderait alors le CTSD, ce qui serait peu opérationnel concernant les opérations de carte scolaire. De plus, l'ordre du jour de ce CDEN comporte « *l'approbation des POTS non validés par le CDEN du 17 février* ». Certaines discussions concernant l'étude ou la modification de ces POTS ne pourront être terminées à cette date, notamment dans les communes où une nouvelle municipalité se met en place.

Le SE-UNSA et l'UNSA-Education demandent donc que ce CDEN se tienne un peu plus tard.

Concernant les différentes dates relatives aux opérations de mouvement, le groupe de travail du 27 juin doit être remplacé par une CAPD. Le SE-UNSA et les enseignants du département restent très attachés à la notion de paritarisme.

Enfin, il est nécessaire pour le SE-UNSA d'intégrer dans ce calendrier les différents groupes de travail nécessaires au bon déroulement de toutes les opérations de mouvement : composition des postes et « mini-mouvement » des titulaires départementaux, composition des postes de la phase d'ajustement. Ces groupes de travail sont importants pour vos services comme pour les représentants du personnel et les enseignants. Ils permettent notamment de réduire les erreurs, de proposer des regroupements de postes plus cohérents avec la réalité du terrain, d'avoir un « taux de satisfaction » plus important. Ils ont montré leur efficacité et leur importance, et doivent être maintenus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine BRUNA
Secrétaire départemental du SE-UNSA du Vaucluse